

[Text 1]

PROGRAMME ASIE

VERS UNE NOUVELLE GRAMMAIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ?

ENTRETIEN AVEC PATRICK SAINT-SEVER

ÉCONOMÈTRE ET DOCTEUR ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
(SPÉCIALITÉ MONNAIE, FINANCE, BANQUE, UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON II)

Réalisé par Emmanuel LINCOT

PROFESSEUR À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS - UR « RELIGION, CULTURE ET SOCIÉTÉ » ET SINOLOGUE

MAI 2018

ASIA FOCUS #75



EMMANUEL LINCOT : On parle de « grandes » ou « moyennes » puissances, comment définiriez-vous le concept ?

PATRICK SAINT-SEVER : En matière de puissance physique, le référent de la thermodynamique fixe le cadre fondamental de la contradiction intrinsèque du phénomène : est puissance ce qui à la fois produit et consomme de l'énergie. Intimement liée aux lois de la thermodynamique, la notion d'entropie fixe l'horizon de cette contradiction intrinsèque puisque tendant à son maximum dans le temps, elle amène ainsi la stabilité du système par diffusion/dénaturation maximale, irréversible, de l'énergie, source de la puissance. Une stabilité qu'en termes humains, il est donc convenu de qualifier de ... fin, par transfert d'énergie au système dont nous sommes parties. Poussière... En matière de sociétés humaines, étymologiquement puissance définit le « maître de maison », celui qui peut (potis). Elle implique donc à la fois un territoire et une communauté qui acceptent les décisions et actes de celui reconnu maître. Paradoxalement elle se définit par sa limite, donc par l'impuissance, l'opposition à cette reconnaissance de puissance. À chaque rencontre d'une puissance ne se soumettant pas il y aura guerre entre les « potis » pour fixer leur aire de puissance, Carl Von Clausewitz nous a fixé la loi du genre humain : « La guerre est donc un phénomène de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ». Pour conserver ou accroître sa puissance, il faut en dépenser ; l'emploi systématique de la force, au-delà de la seule loi de la thermodynamique expose à un surcroît de ce que Clausewitz nomme les « frottements », notamment via la possibilité de contribuer à amalgamer ses adversaires.

EMMANUEL LINCOT : Ce cadre historique est-il toujours celui de 2018, dans lequel nous voyons émerger de nouveaux prétendants à la puissance, essentiellement en Asie ?

PATRICK SAINT-SEVER : indéniablement il le demeure, modulo un palliatif illusoire à l'entropie, le « soft power ». Il n'est d'ailleurs pas indifférent que nous réservions en général cette notion aux « grandes puissances », généralement définies par la possession de l'arme nucléaire couplée au vecteur balistique. Ce qui constitue déjà une dénaturation du concept, et dit beaucoup de nos sociétés occidentales contemporaines, accoutumées à assimiler soft et paix au « droit » exclusif de pouvoir foudroyer. À une logique policière du monde. Je vois deux aspects, en fait strictement contradictoires, à cette branche de la puissance : l'un n'est, pour paraphraser Clausewitz, que la continuation de la guerre par des moyens politiques et psychologiques de masses. C'est le soft power au sens usuel,

adjuvant productiviste qui ne remet absolument pas en question le schéma « guerrier ». D'ailleurs, de facto et par retournement, il est consubstantiel de la notion de « guerre totale », et constitue davantage une diversion pour faire croire aux masses 'civilisées' qu'une guerre propre, sûre et économique, aux deux sens du terme, est possible comme source d'extension de puissance, qu'un véritable palliatif à la guerre. Le second aspect est plus fécond, mais probablement moribond sous nos yeux, depuis des années, achevé ces dernières semaines. Il prenait la forme d'une Organisation des Nations unies un sens profond dont l'usage banalisé du seul acronyme ONU nous a fait perdre la force et le cap. Ce sens profond étant que le « bottom up soft power » (construit à partir de la nation), tout aussi vain que le « hard power », laisse pour seule réaliste la voie utopique, top down, interétatique puis transnationale, par délégation de puissance de tous les acteurs étatiques, voire impériaux, sur le modèle des citoyens en leur sein, bénéficiaires, car soumis au droit international. Il faut lire les huit points de la charte de l'Atlantique du 14 août 1941, matrice de l'ONU. Son principe ontologique, le renoncement à l'expansion territoriale ou autre forme (« no aggrandisement, territorial or other »), donc, à la puissance, aux côtés des autres éléments, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (gouvernance politique et territoriale), libre accès aux ressources et marchés en vue d'une croissance à but social. Très vite, ce système s'est scindé en deux blocs, l'un atlante, l'autre ouralien. L'un camp de la liberté et prospérité matérielle, l'autre du communisme. Au fil des décennies et d'un équilibre un peu rapidement réécrit comme celui de la terreur nucléaire, le camp occidental ayant peu ou prou satisfait ses objectifs civilisationnels de 1941 pour heurter le réel entropique de la mythique « croissance », a été amené à mettre en avant une dimension nouvelle qui constituait tout à la fois le palliatif à son incapacité à accroître le bien-être pécuniaire, le marqueur de son projet humaniste universel et son outil de guerre à l'autre système : l'État de droit, « Rule of law ».

EMMANUEL LINCOT : Pour vous, l'État de droit international, donc l'ONU, est désormais remis en question ?

PATRICK SAINT-SEVER : Écartons ici le cas des États autoritaires, pour nous concentrer sur l'ADN occidental du « Rule of law », après avoir toutefois observé que ses plus scrupuleux défenseurs dans l'enceinte de l'ONU sont aujourd'hui ces États euro-asiatiques autoritaires.

« Rule of law » ne figure pas dans la charte de 1941, ni même celle de 1945 qui introduit le concept de « international law » ; il apparaît dans la déclaration de l'Assemblée générale

du 10 décembre 1948, comme objectif interne aux États de l'organisation. C'est au rapport du Secrétaire général du 23 août 2004 puis à la déclaration du 30 novembre 2012 qu'il est affirmé comme source de l'ordre international, l'ONU comme son vecteur. L'ONU devenant alors le potis bâti sur un schéma de justice impartiale, opposable par l'organisation à chacun des gouvernements, et au sein de celle-ci par chacun d'entre eux à tout autre, voire contre l'organisation, le même schéma se répercutant au niveau des citoyens, qui bénéficient du droit de recours effectif contre leur gouvernement, voire leur juge. Il n'est pas avéré que ce mouvement de résolution des contradictions par négation de la puissance nationale et constitution d'une puissance mondiale eut bénéficié d'une adhésion sincère des plus puissants États démocratiques. Le fait est qu'en ce moment même, on serait fondé à considérer le comportement d'États leaders mondiaux comme destructeur du sentiment d'impartialité objective et subjective, sine qua non de l'État de droit, et donc de la structure même de l'ordre international. Le fait, notamment pour les pays les moins avancés, de voir le pays leader du camp de l'État de droit (onusien et interne), hôte du Conseil de sécurité de l'ONU, menacer *de la tribune* d'actions offensives unilatérales (potentiellement nucléaires...) des États membres non avérés dotés, au motif, parfaitement subversif que l'Organisation en serait incapable, est funeste pour l'existence même de la communauté de droit. Ce même leader mondial ayant dénoncé, coup sur coup et moins de deux années après les avoir signés, deux traités internationaux de portée majeure (Paris climate agreement, Iran JCPOA). Il faut analyser, hors des sentiers rebattus ces faits qui font apparaître la réalité qui transperce l'ordre de paix basé sur le droit. On connaît la prétention américaine à l'extra-territorialité de leurs lois internes. L'Europe qui, durant des années a affecté suivre avec conviction cet exceptionnalisme US à grief de sanctions, qui contre la Russie, qui contre l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie, l'Irak, la Libye, etc. prétend le découvrir aujourd'hui, car elle en est cible. Comme le fait que les Américains ne s'engagent jamais. Pourtant, cela n'est pas nouveau ! Historiquement, les États-Unis d'Amérique gardent un cuisant souvenir de leur premier traité d'alliance internationale ratifié le 6 février 1778 avec ... la France. Traité dénoncé par eux vingt ans plus tard, non sans avoir dès 1793 refusé d'honorer leur dette à leur alliée, signé un accord commercial avec son ennemi (le Royaume-Uni du blocus) et même lui avoir mené une guerre navale (quasi-war).

Il appert d'un examen un peu attentif des schémas juridiques américains que le président Obama n'avait pas signé de *traités* sur les cas de l'espèce¹. En 2015 Barack Obama avait choisi une voie qui ouvrait directement la dénonciation de sa signature sous la seule

¹« Il est patent que nos négociateurs du « traité de Paris » ont menti en prétendant que les USA auraient ratifié cet accord (acceptance) ce que fait d'ailleurs encore aujourd'hui le site de l'ONU qui ignore même la dénonciation américaine ! » - dixit Patrick Saint-Sever : <https://treaties.un.org/doc/Publication/MTDGS/Volume II/Chapter XXVII/XXVII-7-d.en.pdf>

plume d'un successeur. Depuis une quarantaine d'années, les États-Unis ont signé moins de 10% de leurs engagements internationaux sous forme de « treaty », ratifié par le président (« POTUS ») après avis favorable à la majorité sénatoriale des deux tiers. L'immense majorité suit la voie du « traité de Paris » à savoir le « sole executive agreement », la signature du seul « POTUS », révocable par la même voie. Même sous la forme de « treaty », on a vu le cas de présidents annulant sous leur seule signature un texte approuvé par le Sénat. Tel fut le cas de George W. Bush qui, parce que les États-Unis voulaient développer des armes interdites par le Traité Anti-Balistic Missile (ABM), en 2002 abrogea, seul, cet engagement de 1972 qui avait amorcé le dialogue soviéto-américain de désarmement nucléaire. On le voit, l'exceptionnalisme américain rend caduque la construction transnationale de droit. Son cynisme décompensé aussi : dans un monde de droit, laisser un État non-*signataire* du TNP ni de la convention d'interdiction des armes chimiques, revendiquer attaquer un voisin soupçonné de proliférer nucléairement -et balistiquement- comme lui ; mener des frappes contre un autre voisin au nom de « la lutte contre les armes chimiques », est-ce de bonne pédagogie dans l'enceinte internationale ? L'Iran est entouré, rappelons-le, de rien moins que trois voisins avérés proliférants le menaçant d'ogives nucléaires balistiques, aucun n'ayant jamais été sanctionné, ni contrôlé, ni dénoncé... L'absence de vitalité de l'État de droit en regard de ces manquements caractérisés est éclairante : au-delà de quelques gesticulations et postures, personne par exemple n'a osé concevoir le fait de saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des cas américain ou israélien (ni indien ou même pakistanais).

EMMANUEL LINCOT : Le XXI^e siècle serait donc celui du retour des empires ?

PATRICK SAINT-SEVER : Empire, « in paro », je dispose à l'intérieur ; exactement le sens de puissance. La réponse sans hésitation est « absolument ! ». Avec la dimension « absolutiste » de surcroît. Empire est aujourd'hui réservé à une critique implicite d'un État fort ; on n'hésite jamais à en projeter l'image négative sur la Russie, ou la Chine (« Empire du Milieu ») nonobstant leur statut officiel et centenaire de républiques, de même pour la Turquie, l'Égypte, etc. Ces griefs de pure mauvaise foi n'ont jamais lieu s'agissant d'Italie, Japon, Allemagne, Grèce, France, Royaume-Uni². Et bien entendu jamais pour les États-Unis d'Amérique. Un empire étant une série d'infrastructures permettant aux flux économiques de produire leurs effets d'irrigation, et au fisc de taxer, plus la soumission est grande, car le circuit harmonieux, moins la force viendra grever le

² Un Royaume-Uni fédérateur d'un Commonwealth ne regroupant rien moins que 53 pays (point exclusivement anciennes colonies, ex. le Rwanda) et 2,4 milliards de personnes. Une alternative impériale à l'union européenne... (Note de Patrick Saint-Sever).

rendement du circuit. Mais la « police » est incontournable. La réponse à votre question est donc catégorique, car les Occidentaux, surtout leur leader, ont désormais, sans retenue ni même avoir conscience de son incongruité absolue, vue du reste du monde (rappelons que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) représente 1,3 milliard de personnes sur 7,5 (17%), l'Union européenne (UE) 520 millions, les États-Unis 330 millions), une conception policière de la gouvernance mondiale, sans « justice » désormais, nous l'avons vu. Plus de guerres ni de résolutions de l'ONU, des frappes et des sanctions unilatérales à prétention universalistes. Mutés de parangons de l'État de droit protecteur des moins puissants en empires imposant la circonstance de leurs lois, ces leaders mondiaux ont provoqué au sein de l'ONU un choc entre le mouvement ontologique de celle-ci et une conception qui, tout au plus, envisageait de laisser à l'ONU le rôle de bénisseur de la police dépêchée pour « sanctionner » sur la base de proclamations jamais issues de débats et votes démocratiques, mais prétendus universels. L'affaire libyenne (et déjà irakienne) aura constitué le point d'inflexion d'une crise de légitimité, l'ONU se montrant désormais fort rétive à ce rôle ingrat et contradictoire ; le leader américain, avant même l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, a entrepris de procéder à des agressions sur décision du seul POTUS, sur le modèle du régime d'exception issu du 11 septembre 2001 (Autorisation of Use of Military Force), jamais ramené au niveau démocratique, au contraire. Les Européens, singulièrement la France, ayant tant bien que mal suivi le même chemin d'un AMGOT mondial.

Le développement des outils de destruction de masse à longue distance et sans risque pour les troupes du pays lanceur (missiles balistiques et de croisière, drones, robots, etc.) a accru ce tropisme, sous les regards de plus en plus réprobateurs tant des grandes puissances non occidentales, que des pays tiers que l'on prétend exclure de ces technologies, comme du droit de cité. Le récent cas du transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem est éclairant d'une volonté impériale de détruire l'alternative d'une communauté de droit. Une décision du Congrès de 1995 (et non de Trump en 2018) a violé la résolution du 29 novembre 1947 prise *en assemblée plénière de l'ONU* plaçant Jérusalem sous un régime spécial international : les États-Unis prétendent *urbi et orbi* que Jérusalem ne peut être la capitale *indivisible* que du *seul État (juif) d'Israël* avant d'y implanter leur ambassade. Gageons que, bientôt, des sanctions seront prises contre les États respectueux de la décision plénière de l'ONU, des alliés seront sanctionnés, comme les États du « mal ». Tout l'impérial est là : disposer en violant ses propres normes, a fortiori celles des autres nations, ce que l'on souhaite en faveur d'un féal, par spoliation des droits universellement reconnus d'un autre dont l'existence même est ainsi déniée. La volonté impériale d'humilier le droit est patente sur les cas syrien/OPCW et

iranien/IAEA puisqu'on agit unilatéralement tout en déniait les entités chargées des contrôles et enquêtes sur les sujets en cause. Le responsable des contrôles de sécurité de l'AIEA a démissionné quand Trump a décrété que « l'Iran a menti », personne n'a osé commenter, encore moins réagir. Rappelons également que depuis des décennies désormais les États-Unis ont pris pour habitude de geler les financements, obligatoires, d'entités de l'ONU, comme l'UNESCO ou le UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). L'ONU est moribonde. Elle est une cible.

EMMANUEL LINCOT : Dans ce contexte, peut-on prétendre que la Chine redéfinit la notion de puissance ? Quel est le monde selon le projet chinois ?

PATRICK SAINT-SEVER : La question revient à s'interroger :

- La Chine aurait-elle une conception de la puissance différente de notre référent occidental ?
- La Chine aurait-elle une pratique de la dynamique de puissance qui serait différente du référent ?

La Chine a toujours été un acteur du monde, et mieux vaudrait avoir aujourd'hui en tête les six « protectorats » de la dynastie des Tang, du sud à la ceinture du nord et le long de la route vers la Perse et l'Arabie, plutôt que les remarquables pages, dantesques, de Pierre Loti (« Trois journées de guerre en Annam » 1883, « Les derniers jours de Pékin » 1900-1901) ou du fils du consul Lucien Bodard, qui nous inclinent à la voir dénuée de toute volonté/capacité de puissance. Ce qui est strictement historiquement erroné.

Aujourd'hui, je dirais que le comportement d'une Chine qui a jeté aux orties Zheng He pour adopter un cheminement typique d'une puissance impériale à l'occidentale n'est pas strictement autonome de son histoire récente. Elle sait chèrement qu'elle n'en a pas le choix, enseignée de l'effondrement indo/chinois du 19^e siècle sous les coups de boutoir de la puissance européenne, donc oui, elle adopte un comportement de puissance selon un mode à la fois classique (puissance brute mâtinée de soft), mais d'autant redoutable pour l'Occident, que constitué d'une dialectique subtile, se jouant de nos vues aussi fausses, simplistes, que cyniques, voire racistes, pour nous manipuler.

Il n'y a pas lieu de discuter l'évidence : la Chine est redevenue une puissance qui compte. Elle a en ligne de mire le retour à l'époque précédant le siècle de l'humiliation (19^e) par les colons européens, lorsqu'elle (ou l'Inde) représentaient depuis des siècles chacune un bon quart de la richesse mondiale. D'ores et déjà en parité de pouvoir d'achat son PIB

dépasse celui des États-Unis d'Amérique. Mais il n'est pas indifférent de relever que, sur cette évidence même, notre vision occidentale nous abuse : obnubilés par la vision militariste américaine de la Russie, nous refusons de voir que les Chinois s'opposent à nos conceptions dans l'enceinte internationale. La Chine, puissance économique, depuis une poignée d'années en passe de devenir une puissance technologique, n'est pas un membre permanent du Conseil de sécurité que l'on considère.

Or, si elle a développé une posture de respect vétilleux d'une logique d'ordre international (tout en déniait toute dimension « entriste » dans son domaine intérieur...) la plaçant en juge de plus en plus sévère de l'unilatéralisme croissant des États-Unis et leurs suivants, on n'évoque que les vétos russes devant le Conseil de sécurité (oubliant ceux des USA), mais jamais les vétos et abstentions chinois bénéficiant de fait à la posture russe. La Chine tend à devenir, sous couvert de multilatéralisme et d'état de droit international, un opposant majeur aux États-Unis, avec la Russie. On ne veut point voir ce fait, par mépris résiduel autant que par aveuglement à prétendre la Russie isolée.

Les Américains, eux, ne sont pas non plus près de la reconnaître puissance financière, car derrière le déficit commercial vitupéré, se profile cette gêne d'être pieds et poings liés par ses déficits jumeaux et sa dette abyssale à un « partenaire » que l'on sait, à défaut de le nommer ennemi, son premier créancier étranger (sur 20.200 milliards de dettes fédérales les étrangers portent 6.300 milliards, dont la Chine représente 1.200 milliards).

Sur le plan militaire, excepté l'ensemble de l'Asie, personne ne craint la Chine... Ce n'est que fort récemment que les États-Unis l'ont considérée.

Depuis 1949, du fait d'un statut nucléaire de *troisième ordre* tant par sa puissance que par ses vecteurs (équivalente de la France malgré le différentiel de populations/étendue géographique, avec moins de 300 têtes, 4 sous-marins balistiques, installation de MIRV très récente, pas de veille nucléaire permanente, s'agissant davantage de faire pièce à l'Inde qu'aux États-Unis), la Chine n'avait qu'une capacité terrestre conventionnelle inhérente à sa masse.

Dépassé le trauma Vietnam ou Corée, le statut « global » de l'unique puissance planétaire en mesure de frapper massivement à longue distance de ses porte-avions et missiles de croisière monopolistes la plaçait au-dessus de ce géant cantonné à l'économie (industrielle), guère mieux armé que les Qing des guerres de l'opium.

La surprise est venue d'une conjonction parfaitement logique de facteurs. Nonobstant leurs relations parfois houleuses dans le passé, de fait la Chine a peu ou prou profité sinon

du parapluie nucléaire du « frère » russe, du moins de son industrie militaire de pointe, s'économisant la création d'une puissance nucléaire à sa taille.

Mais avec l'accession à un statut mondial sur une base économique décroissante, la Chine a relancé son économie par une dépense budgétaire accrue, et notamment via une impressionnante construction d'un outil militaire modernisé : aviation de 5^e génération, marine visant à terme le grand large (2 porte-avions), à court terme le contrôle du « bassin » chinois (approvisionnements et exportations), et donc missiles couplés aux systèmes satellitaires donnant une capacité anti porte-avions américains, sans préjudice d'une très puissante flotte sous-marine qui reste à devoir démontrer ses capacités réelles.

Sa masse seule, hier humaine puis économique, désormais financière et demain militaire suffit à « redéfinir la puissance ». Mais en cela sa capacité à manipuler les fausses représentations est forte. La Chine sait que l'Occident se perd dans sa prétention au leadership mondial excipant des droits de l'Homme et des nations, dans la mesure où, challengé sur ses points forts (économie, technologie, militaire, finance) il se cabre et se place en porte à faux avec ses propres valeurs et constructions internationales qui devaient achever le communisme.

L'Occident n'a pas su générer autre chose qu'un néo-colonialisme qui, avant d'être politique, est inhérent à sa conception profonde de l'Homme, de la science/technique et du monde. À sa conviction d'exceptionnalisme, de supériorité. C'est ce que je qualifierais de syndrome d'Oswald Spengler qui, en 1923, quand déjà l'Asie s'éveillait, analysait le danger d'isolement occidental face au regard différent de la majorité de l'humanité : « Que peuvent signifier pour nous les concepts et les perspectives qui prétendent à une valeur universelle et dont l'horizon s'arrête à la frontière spirituelle de l'Europe occidentale ? ».

Entendons-nous bien : je ne pense en rien la Chine capable d'une approche respectant les cultures, et d'ailleurs sa tranquille provocation que constitue le projet « One Belt, One Road » (OBOR) ou « made in China 2025 » en est l'illustration. Mais elle n'a aucun mal à jeter partout l'opprobre sur les grands pays occidentaux ; pour un temps cette stratégie fonctionnera, l'égotisme de Trump, mais également européen y pourvoit.

Cette capacité à mystifier le tartufe s'intoxiquant lui-même est une puissance nouvelle, à ce niveau.

Chercher à capter l'épargne mondiale au détriment du « drogué » américain, excipant d'un projet chatoyant comme la soie, beau comme un mythe sorti des livres d'histoires et fédérateur d'un projet économique fantasmagique (la Chine n'a pas oublié qu'en 2008

Américains et Européens suppliaient les BRICS de les sauver de la crise), constitue une vision du monde plus séduisante que des États désunis occidentaux recherchant à être « great again ». Et si en plus cela permet de dissimuler le projet de rebâtir des protectorats jusqu'à la Caspienne et de se désenclaver...

EMMANUEL LINCOT : À ce propos, quelle stratégie les Européens pourraient-ils adopter face au projet OBOR ?

PATRICK SAINT-SEVER : Une route, depuis Rome nous le savons c'est, avant le pavage, un système juridique, judiciaire, administratif, policier et militaire permettant à la fois de faire traverser des contrées à des hommes, voire des armées, des marchandises et influence. Et de percevoir des taxes et impôts. Une route ce sont des bas-côtés sur une longue distance, et une profondeur appréciable à sanctuariser.

Avec ce projet « économique » et « altruiste », sorte de « plan Marshall » la Chine annonce son double objectif : se désenclaver, renouer avec son histoire d'expansion commerciale vers l'Europe et l'Asie, et de puissance au sens classique du terme, y compris militaire.

Une route ? En réalité historique, de multiples routes y compris maritimes. De la soie ? En réalité tout autant des épices, gemmes, produits d'art et de luxe (porcelaines), et surtout, le thé. La Chine ? Mais tout autant l'Inde, via l' « Arabie », les Sogdiens, etc.

En fait, la route de la soie c'est l'affirmation intelligente d'une unité continentale, contre l'intenable thèse d'une Europe versus un continent asiatique dont rien ne la sépare, et d'une Afrique matricielle dont l'humanité est partie vers l'Asie par une Arabie autant « presque terre » que presque île, liées entre elles par un système monde pluriséculaire reliant des empires arabo-ottoman, turco-mongol (Timourides) ou perse selon l'époque, indien, et sino-mongol. Sans oublier les routes de l'ambre, du sel, des fourrures, poissons séchés, etc. reliant l'Europe septentrionale à cette route de la soie/épices. Ni, d'ailleurs, les routes sahéliennes et transsahariennes.

La Chine historique c'est la quête permanente pour « percer » son enclavement relatif, entre sommets et peuplades hostiles, passages vers le « client » européen que l'on va défaire de son argent métal, entraves à la navigation par des peuplades nichées dans les milliers d'îles venant grever la rentabilité du commerce. La Chine c'est l'obsession mandchoue, en concurrence (désormais apaisée) avec le Japon et surtout le Russe. Lequel par l'opération d'août 1945, que nous appelons « invasion de la Mandchourie » (quand il

s'agissait d'une guerre à l'occupant japonais...) a créé les conditions d'implantation des communistes chinois dans cet espace de conquête. Cela ne s'oublie pas. Malgré tout.

Face à tout cela, l'Europe conçoit, bien à tort, cette route comme une simple aubaine commerciale et surtout capitaliste, pas comme un monde qui bascule et nécessite une stratégie, une vision, et une action adaptée. Et un pan de dangers.

L'Europe depuis plus de vingt ans s'est coupée, sans toujours le comprendre, de l'Asie, via le passage obligé qu'est la Russie. Sous couvert d'ultralibéralisme impulsé des États-Unis, l'Europe n'a pas compris qu'elle obéissait aux intérêts militaires et stratégiques d'une Amérique pétrolière en guerre contre le Russe, unique challenger nucléaire sérieux, dont il fallait couper le débouché commercial européen pour son gaz et pétrole, tout en ouvrant les portes du marché au gaz naturel (de schistes) liquéfié américain, vecteur d'une relance économique permettant de reconquérir des financements via une source d'excédents commerciaux, au milieu d'un océan de déficit commercial. Poussée par un allié dominateur, cette « Europe », elle-même totalement coupée de son Est qu'elle pensait daigner accueillir pour le sortir de son sous-développement point seulement communiste, mais ancestral, n'a pas perçu qu'elle manquait de souffle visionnaire au-delà de ce projet interne, ne travaillant ni sérieusement les tendances démographiques lourdes obérant son futur en gérant ses relations avec l'Afrique et l'Asie, ni la guerre future pour le financement. L'Asie pour l'Europe est cachée derrière deux bandeaux sur ses yeux : le Russe, sous-développé, dangereux et ramené à une personne unique, et le « Proche Orient », toujours compliqué, toujours colonial, proche, inconnu ; rejeté (cf. la Turquie). Le reste ? Un terminus de route à sens unique dont nous sommes la destinée.

Totalement désarmée au plan diplomatique, militaire et stratégique (l'habitude de déléguer au maître américain), hypertrophiée au plan économique non sans disparités massives, fracturée par les luttes entre les fondateurs et les nouveaux acteurs, frères ennemis du Russe et héritiers d'une réalité aujourd'hui fantasmée articulée sur l'histoire (République des deux nations, aujourd'hui relayée par une douteuse « initiative des trois mers ») et la géopolitique offensive américaine contre la Russie, l'Europe dispose d'atouts majeurs, qui ne seront probablement pas utilisés, faute d'un plan brillant par son absence.

Qu'on en juge : au dernier rendez-vous stratégique de l'Europe, Lisbonne (2009/2010), quid à propos du basculement du monde vers le Pacifique/Asie, pourtant bien anticipé par des analystes depuis quarante ans ? Rien. La stratégie « Europe 2020 » (réalisons ! En 2018 nous avons comme horizon 2020 fixé en 2010 !) repose sur cinq axes : un taux d'emploi (depuis revu à la baisse), un objectif d'investissement en recherche et développement, la réduction des gaz à effet de serre, un niveau éducatif et un taux de

pauvreté depuis revu à la baisse. En contrepoint, on imagine aisément que le développement des technologies informatiques, mathématiques, biologiques et génétiques ainsi que la « route de la soie » et le « made in China 2025 » ont été planifiés de très longue durée par la Chine.

Parmi ses atouts, l'Europe a déjà largement gâché le fait d'être située sur le continent asiatique. Elle est même en train de gâcher le fait d'être un modèle en matière de droits de l'Homme et droits sociaux, sans préjudice du fait que, sous le poids de ses dettes réelles sa protection sociale exemplaire, bismarckienne, implose. Ce qui permet de considérer que son avantage actuel, à savoir une épargne forte (soit 8.500 milliards USD, moitié de la Chine toutefois), n'est pas durable à l'aune de 2030-2050 (où le vieillissement de la population chinoise produira également des ravages).

Le projet OBOR est un gouffre à capitaux, la Chine ayant bien retenu la leçon occidentale : à elle l'ingénierie, les bénéfices, aux autres, pays du bord de route, et vieux pays riches les risques financiers.

Officiellement (même si désormais on affecte davantage mettre en avant un plus modeste 1.000 milliards USD, pour référence le seul corridor pakistanais, China-Pakistan Economic Corridor (CPEC), est évalué à 62 milliards), l'OBOR est un projet à 5.000 milliards USD³. La R&D inhérente à « made in China 2025 », ce sont 232 USD milliards pour la seule 2016.

L'effet d'éviction de telles masses sur le refinancement mondial des dettes serait massif. Rappelons que la dette fédérale américaine est actuellement de 20.200 milliards USD, le premier financement étant étatique à hauteur de 8.000 milliards (dont les 2/3 par les fonds de protection sociale qui sont appelés à se « retourner » dans les toutes prochaines années avec le choc démographique, le solde par la création monétaire -FED). L'épargnant étranger contribuant à hauteur de la moitié du solde, soit 6.000 milliards (1.200 pour la Chine).

OBOR à lui seul constitue donc un danger mortel pour le refinancement de l'État américain ; et sa devise, que Chine et Russie attaquent de concert pour la marginaliser sur les marchés énergétiques par exemple. L'Europe n'ayant pas eu la vision de profiter de ce mouvement, y compris pour se prémunir de manquer de financements, quand le choc démographique sera venu. Il reste qu'avec désormais 350% du PIB et, tout de même une assiette d'actifs moins bien établie que celle des États-Unis, la Chine a un même niveau de

³ <https://www.pwc.com/gx/en/growth-markets-center/assets/pdf/china-new-silk-route.pdf>

dette globale que ces derniers, mais dénoncé comme dangereux (non sans arrière-pensée proaméricaine...) par le FMI⁴.

EMMANUEL LINCOT : Dans ce cadre, et plus globalement, la relation Chine Russie pourrait-elle se dégrader ?

PATRICK SAINT-SEVER : Si les évènements actuels nous enseignent une chose, c'est bien de ne rien exclure... Cependant, je crois que les analystes et dirigeants occidentaux sous-estiment gravement, car cela a de graves implications, l'alliance sino-russe.

Dans les années d'effacement fort de la Russie post soviétique, les différends territoriaux historiques ont été résolus. La Russie n'est pas vue par la Chine comme un pays pauvre et décafé, mais comme une puissance militaire unique, la seule à pouvoir résister aux États-Unis, la seule à le faire. Comme le fit la Chine en Corée et au Vietnam. Aujourd'hui, seule la Russie peut dissuader des États-Unis avides d'emploi des armes nucléaires selon leur nouvelle doctrine (et leur tradition effective...). Seule la Russie peut contrer la nouvelle guerre des étoiles, plus discrètement lancée sous le nom de « prompt global strike », en une vision mêlant le « policier » au fantasme panoptique à la Jason Bourne et à une vision militariste de frappe en premier pour assassiner les leaders, décapiter les structures de pouvoirs, ou les installations nucléaires adverses (ou alliées cf. les menaces adressées au Pakistan en 2016 par la secrétaire d'État Clinton). Si la Chine est également en avance sur les États-Unis en matière de missiles stratégiques hypersoniques manœuvrant contre la défense antimissile, la Russie est le premier pays ayant dévoilé une gamme opérationnelle complète en 2018 en réponse au fantasme d'hubris américain.

La Russie dispose de technologies du plus haut niveau mondial, complémentaires de celles de la Chine, qui en a besoin pour rattraper son retard sur les États-Unis dotés d'une puissance conventionnelle qui pourrait assurer son blocus de la Chine.

La Russie dispose également de ressources géologiques et énergétiques considérables, et, surtout, d'une géographie unique. Par mer ou par terre, la Russie peut désenclaver une Chine devenue mondiale, mais encastrée au fond de chaînes montagneuses et enserrée sur le plan maritime.

⁴ <http://www.imf.org/en/News/Articles/2017/08/15/pr17326-china-imf-executive-board-concludes-2017-article-iv-consultation>

La Chine, hyper puissante sur le plan productif, et donc complémentaire d'une économie russe qui n'a pas réalisé son *aggiornamento*, sait que sa puissance actuelle est menacée, y compris par une démographie préoccupante. Elle sait que les évolutions climatiques vont créer des dangers et opportunités qui obligeront à voir très grand, et très loin. Russie, Canada constituent ses futurs évidents. Ils sont ses voisins. La Russie davantage.

C'est probablement la différence de la Chine avec son challenger : sûre d'elle et de son passé, elle n'a pas la prétention à l'exceptionnalisme. Juste à être le vainqueur à long terme... Sous cet aspect dialectique, la Russie de Poutine est peut-être autant asiatique qu'européenne. Et on ne lui a pas laissé le choix. Elle est donc fortement liée à la Chine et au Pacifique, comme à l'Arctique, tandis que l'Europe qui s'est trop regardée centrale, devient extrême occidentale.

EMMANUEL LINCOT : Une guerre entre la Chine et les USA est-elle improbable ?

PATRICK SAINT-SEVER : Elle l'est d'autant moins qu'elle fait rage, déjà. Sur le plan technologique (et ce n'est en cela qu'un début, cf. les griefs d'espionnage et violations de brevets) comme économique. Mais surtout, et le 19 et 20^e siècle nous ont enseigné qu'elles sont hautement belligères, le retour des « alliances stratégiques » et militaires, les mises à disposition croisées d'installations ou matériels font qu'une guerre entre ces deux nations est possible au travers d'une guerre avec un féal.

L'Asie est un tableau militariste extrêmement inquiétant. D'une part elle est l'unique continent proliférant au niveau nucléaire militaire : Inde, Pakistan, Corée, Iran, Japon (au seuil), Israël (dont les alliances avec l'Inde ou l'Azerbaïdjan, son recours aux bras pakistanais, sa guerre avec l'Iran font tout autant une puissance tournée vers l'Asie que vers la Méditerranée, sans préjudice de l'Afrique). D'autre part, elle est la zone du globe proliférante au niveau des marines de guerre, singulièrement sous-marines. Par essence même, le sous-marin est une arme offensive, d'interdiction.

Outre Russie, Chine, États-Unis, citons les sous-marines d'Inde, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Corées, Bangladesh, Vietnam, Indonésie, Australie, Philippines, Myanmar, Taïwan. Ceci sans préjudice des capacités anti-sous-marines que tous construisent (hélicoptères, aviation, sous-marins et navires-chasseurs/mouilleurs de mines), et du fait que l'essentiel désormais de ces flottes sont anaérobies ou du moins de génération « à faible signature ».

Déjà plus de 145 sous-marins infestent ces zones asiatiques, mais il est prévu pour la région entre 2017-2026 plus de 55 milliards USD d'achats supplémentaires ! Pour référence, l'US Navy ce sont 66 sous-marins, la Russie 62, la Chine 73, la France ou le Royaume-Uni 10 (en comptant les SNLE). L'Allemagne (gros exportateur...) seulement 6, le même nombre que son client israélien.

La Corée du Nord dispose, certes en forme côtière et miniaturisés mais extrêmement dangereux rien moins que de 86 sous-marins, l'Iran 33. En considérant arbitrairement USA, Russie, UK et France comme « globaux » ventilant leurs sous-marins par moitié sur leur façade asiatique, on parvient à 373 sous-marins sur cette zone contre 160 sous les autres mers, soit 70% opérant en Asie ! Ce qui est cohérent avec une Asie comptant 2/3 du trafic mondial de conteneurs, la moitié du trafic de gaz naturel liquéfié (GNL).

Au niveau mondial donc, avec 533 sous-marins rapportés à une flotte commerciale mondiale de 48.000 navires assurant 80% en volumes du trafic mondial de marchandises, le calcul de puissance de destruction probable par la seule sous-marine est vite effectué sachant que le recordman de la Seconde Guerre mondiale, le U 48, a coulé 50 navires.

La Chine nous l'avons dit est désormais enclavée au niveau maritime, et en large partie terrestre. La route de la soie ressemble furieusement à une revendication de pouvoir ouvrir ses débouchés et approvisionnements en matières premières, sans être placée sous la bonne volonté de ses voisins, et des États-Unis. Dans un contexte certes différent, cela n'est pas sans rappeler la notion d'« espace vital » de la locomotive japonaise des années 20 et 30.

Et l'attitude américaine de 1941. Sans préjudice, bien entendu d'une vision raciste agressive de l'élite japonaise, notamment militaire, rappelons que le Japon fut poussé à l'entrée en guerre à la suite de l'embargo maritime américain sur son pétrole (après gel de ses avoirs aux États-Unis et embargo sur l'acier).

En la matière, il ne faut pas oublier que, derrière son paravent capitaliste, la Chine reste une société communiste, dont l'armée est l'un des principaux opérateurs de son économie. Or 90% de son pétrole transite par la mer donc est contrôlable à tout instant par les États-Unis ; chiffre identique à celui du Japon de 1941.

Si l'on mesure l'attitude actuelle des États-Unis, on le constate : la guerre a commencé. Soft pour l'instant, mais il est douteux que l'arsenal accumulé sur tout le pourtour asiatique, voire mondial, restât inemployé.

EMMANUEL LINCOT : Enfin pour terminer par ce qui concerne l'actualité brûlante, que peut-on attendre du sommet entre le président Trump et le dirigeant-Kim Jong-un ?

PATRICK SAINT-SEVER : Rien de ce qu'on a pu lire dans une presse béate. La Corée du Sud n'a pas l'intention de subir le syndrome du champ de bataille réservé à l'Allemagne durant la guerre « froide ». Elle a donc habilement manœuvré pour tenter de circonvenir ce plan guerrier. Elle a ainsi amené un Kim soigneusement cornaqué par la Chine voire la Russie, sanctuarisé de facto et au-delà de son mini-parapluie nucléaire par ses voisins -la Russie ne tolérerait jamais qu'on bombarde à proximité de Vladivostok- pour adopter la stratégie de la manipulation de l'énergie de l'autre. Mais la Corée du Nord, qui a franchi le « seuil » nucléaire ne reviendra jamais en arrière.

Entendant le discours du voisin qui rappelle les promesses américaines post chute du Mur de ne pas étendre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans l'ex-camp soviétique, ou le viol du traité ABM de 1972 elle sait que même une signature conforme des États-Unis n'a aucune soutenabilité. Leur capacité à créer de la richesse a fortiori en Corée est désormais nulle, seules la Corée du Sud et la Chine peuvent le faire. Si elles respectent, donc craignent la Corée du Nord. Comme la France traumatisée par juin 1940 créant le Commissariat à l'Énergie atomique (CEA) et affirmant qu'elle ne veut pas l'arme atomique, la Corée n'oublie pas qu'elle perdit son indépendance du fait des Chinois, Américains et Français.

Grande sera sa tentation de capitaliser contre ses ennemis héréditaires ses forces économiques du sud et celles du nord dont elle n'a pas le droit de rêver sans réunification, trompant le tigre américain affaibli, comme Kohl son ami Mitterrand. Et de contribuer au déclin de l'influence occidentale au sein d'un croissant mouvement mondial de rejet d'un ordre ancien que, pour paraphraser Gide, on pourrait désormais dénoncer comme « faux monnayeur ». La grande bascule vue des visionnaires des années 1980 n'est peut-être pas limitée au Pacifique, et ne sera probablement pas si pacifique que cela. Mais elle sera euroasiatique. Et africaine. ■

ASIA FOCUS #75

VERS UNE NOUVELLE GRAMMAIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ?

Entretien avec Patrick SAINT-SEVER / Économètre et docteur ès sciences économiques (spécialité Monnaie, Finance, Banque, Université Lumière Lyon II). Depuis trente ans il observe et analyse en universitaire les pratiques qui constituent ses activités professionnelles dans les plus grands établissements financiers d'Europe (Sanpaolo, Deutsche Bank, BNP Paribas), puis sa propre structure de conseil financier et géopolitique à destination des banques, professionnels de la gestion d'actifs, entreprises ou organismes de formation et recherche.

Réalisé par Emmanuel LINCOT / PROFESSEUR À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS - UR « RELIGION, CULTURE ET SOCIÉTÉ » ET SINOLOGUE

MAI 2018

ASIA FOCUS

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris - UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

courmont@iris-france.org – emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org
@InstitutIRIS
www.iris-france.org